

> Réunion d'information

Rencontre avec les locataires du Parc Joffre



Les locataires du Parc Joffre se sont déplacés en nombre pour répondre à l'invitation lancée par **Artur Jorge Bras**, PDG de la SAIEM de Meaux. Outre la présentation des contours de la réhabilitation du parc Joffre, ce sont de nombreux sujets qui ont été abordés dans une ambiance chaleureuse et détendue. Les sujets tels que le chauffage, la proximité ou encore la politique d'investissement ont tour à tour été abordés. Une réunion essentielle pour présenter à la fois le déroulé des travaux

mais aussi pour favoriser le dialogue avec les locataires. Pour rappel, la réhabilitation qui concerne près de 152 familles, démarre dès janvier 2018 pour une durée de 14 mois. Il est notamment prévu un ravalement avec isolation par l'extérieur afin de réduire la consommation d'énergie liée au chauffage et in fine, réduire les charges locatives.

Enfin, aucune augmentation de loyer ne sera appliquée à l'issue des travaux.

> LE MOT DU PRESIDENT



Le début d'année sera marqué par le lancement de nombreux projets à destination de nos locataires. Des projets d'investissements comme le remplacement des 340 portes palières de la résidence Charcot, la réhabilitation du parc Joffre, l'amélioration des allées piétonnes de la Grosse Pierre mais aussi des projets de modernisation tels la numérisation du compte locataire et le paiement en ligne. Autant de projets qui amélioreront et faciliteront la vie de nos locataires. La SAIEM de Meaux poursuivra donc sa politique d'entretien et de transformation digitale. Une politique mise à rude épreuve en raison du projet de loi de finances 2018 qui a toutes les raisons de nous préoccuper. En effet, ces contours pourraient affecter nos ambitions et nos moyens d'actions. Néanmoins, j'adresse pour finir tous mes vœux à l'ensemble de nos locataires en espérant que l'année 2018 vous soit heureuse et pleine de joie.

Très bonne année 2018 !

Artur Jorge Bras

> Alerte caddies !



Depuis plusieurs mois, nous constatons que des caddies sont abandonnés dans les squares ou encore pire en pied d'immeuble. C'est un véritable fléau qui donne une mauvaise image de vos résidences.

Sachez que les supermarchés, propriétaires de ces caddies, peuvent poursuivre pour vol les personnes surprises.

Pour les mêmes raisons, nous demandons aux propriétaires de poussettes de ne plus les entreposer dans les halls et sur les paliers d'immeubles.

Nous comptons sur le civisme de chacun de nos locataires afin d'améliorer la qualité de vie dans les résidences



> Plan sénior et handicap

Lancement du partenariat avec SOLIHA par Artur Jorge Bras, PDG de la SAIEM de Meaux



En partenariat avec SOLIHA, la SAIEM de Meaux propose une série d'ateliers à destination des séniors. Un projet porté par notre conseillère en économie sociale et familiale (Delphine Benoist-Vaillant) qui s'inscrit dans un vaste programme d'anticipation des besoins de nos locataires les plus fragiles. « *Tous nos locataires doivent bénéficier de notre politique de proximité* » disait le Prési-

dent Directeur de la SAIEM, Artur Jorge Bras lors de son arrivée en 2016. De cette volonté est née un plan qui se décline par l'adaptation de 10 logements par l'animation d'ateliers thématiques, le développement d'une future offre de logements à horizon 2020 et une prise en charge des mutations. Si vous n'avez pas pu assister à la réunion, contactez nous !

> Loi de finance 2018

Info



Que nous dit le nouveau projet de loi de finances et quelles en sont les conséquences pour la SAIEM de Meaux ?

De prime abord, le projet de loi de finance 2018 est porteur d'une intention louable, à savoir, celle de baisser les loyers. Or, il ne concerne que la partie des locataires percevant les APL et/ou ayant un revenu situé sous le seuil des plafonds de ressources relevant des ménages les plus fragiles. Naturellement, nous ne pouvons qu'être en accord avec cette politique si seulement elle était suivie de contrepartie financière. Car faute de contrepartie, la SAIEM de Meaux se verrait amputée de près de 20% des ses capacités d'investissements. Soit, une baisse significative pour notre organisme dont la mission est de réinvestir la quasi totalité de ses gains dans des travaux d'entretien et d'amélioration du service.

Rappelons que la SAIEM de Meaux a trois principaux postes de dépenses que sont : les coûts de gestion, le remboursement des emprunts, et enfin les travaux.

Or, nous redoutons que la seule variable d'ajustement en cas de perte de trésorerie significative, soit le budget alloué aux travaux.

Ainsi, toute notre attention est aujourd'hui portée sur la mobilisation contre le projet de loi de finance 2018 tel qu'il est proposé et sur nos capacités à pouvoir maintenir nos objectifs en matière de qualité de service.

Nous comptons sur votre soutien !